

**PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR SOUTENIR LES LOCATAIRES
VISÉS PAR LA ZONE TAMPON À ROUYN-NORANDA**

À L'USAGE DU MINISTÈRE
N° de la demande :

Le programme d'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Ministère) vise à offrir une aide financière aux locataires admissibles résidant dans la zone tampon pour leur relocalisation dans un autre milieu de vie. Le cadre normatif peut être consulté à l'adresse suivante :

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/ministere/rouyn-noranda/CN_programme_LO_RN.pdf

1. Renseignements généraux

Pour faire une demande d'aide financière, une personne qui est locataire et qui occupe un logement situé dans la zone tampon le 16 mars 2023 ou après cette date doit :

- remplir chacune des sections du Formulaire de demande d'aide financière – Locataire;
- lire attentivement les sections « 4. Renseignements relatifs au versement d'aide financière » et « 5. Déclarations et engagements du locataire », cocher chacun des énoncés, puis signer et dater à l'endroit prévu;
- transmettre le Formulaire de demande d'aide financière – Locataire et tous les documents demandés (voir la section « Documents à fournir ») :

En personne : En prenant rendez-vous au 873 379-2076

Par courrier : Direction des mandats stratégiques et de la coordination du dossier de la Fonderie Horne
Sous ministériat aux politiques
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
Édifice Jean-Baptiste-De La Salle, 4^e étage
Aile Chauveau
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3

Chaque colocataire doit remplir un formulaire de demande d'aide financière – Locataires.

Pour toute question ou information relative au programme, contactez l'équipe du Ministère :
plan-action-rn@mamh.gouv.qc.ca | 873 379-2076

Les renseignements fournis dans la présente demande d'aide financière pourraient servir aux fins d'étude, de recherche ou de production de statistiques, le tout dans le respect des dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Vous pourriez également être sélectionné pour répondre à un sondage lorsque le traitement de votre demande sera terminé.

Le cas échéant, le sondage sera facultatif et n'aura aucun effet sur la présente demande.

2. Renseignements sur la ou le locataire

☐ M. ☐ Mme ☐ Autre		Prénom (en lettres moulées)		Nom (en lettres moulées)	
Numéro de téléphone (résidence) Ind. régional ()		Numéro de téléphone (travail) Ind. régional ()		Numéro de téléphone (cellulaire) Ind. régional ()	
Courriel				Numéro d'assurance sociale (NAS)	
Adresse de correspondance					Appartement
Municipalité			Code postal		

Intention de relocalisation ☐ Demeurer locataire ☐ Devenir propriétaire	
Informations concernant le revenu Au moment du dépôt de ma demande, mon revenu est inférieur au plafond de revenu (PRBI) selon les grilles affichées sur le site Web de la Société d'habitation du Québec (SHQ) : https://www.habitation.gouv.qc.ca/espacepartenaires/offices-dhabitation/tous-les-programmes/programmes/hlm-public/exploitation-dun-projet/plafonds-de-revenu-prbi-loyers-medians-et-grilles-de-ponderation ☐ Oui ☐ Non Au moment du dépôt de ma demande, mon revenu est inférieur aux revenus maximaux du Programme d'habitation abordable Québec affichés sur le site Web de la SHQ : https://www.habitation.gouv.qc.ca/programme/programme/programme-dhabitation-abordable-quebec ☐ Oui ☐ Non	

3. Renseignements sur le logement situé dans la zone tampon

Adresse		Appartement	
Municipalité		Code postal	
Prénom et nom du locateur ou de la locatrice (en lettres moulées)		Loyer total pour le logement (incluant la part des colocataires)	
		\$/mois	
Type de logement ☐ Location de chambre ☐ Une chambre à coucher ☐ Trois chambres à coucher ☐ Cinq chambres à coucher ☐ Studio ☐ Deux chambres à coucher ☐ Quatre chambres à coucher ☐ Six chambres à coucher et plus			
Date de conclusion du bail (AAAA/MM/JJ)	Date de début d'occupation (AAAA/MM/JJ)	Date de fin d'occupation, si connue (AAAA/MM/JJ)	Quote-part payée pour le loyer (%)

Informations sur le(s) colocataires(s) – Si applicable

☐ Colocataire 1		
Prénom et nom (en lettres moulées)	Date de début d'occupation (AAAA/MM/JJ)	Quote-part payée pour le loyer (%)
☐ Colocataire 2		
Prénom et nom (en lettres moulées)	Date de début d'occupation (AAAA/MM/JJ)	Quote-part payée pour le loyer (%)
☐ Colocataire 3		
Prénom et nom (en lettres moulées)	Date de début d'occupation (AAAA/MM/JJ)	Quote-part payée pour le loyer (%)

S'il y a plus de trois (3) colocataires dans le logement situé dans la zone tampon, contactez l'équipe du Ministère : plan-action-rn@mamh.gouv.qc.ca | 873 379-2076

4. Renseignements sur le nouveau logement

Adresse		Appartement	
Municipalité		Code postal	
Prénom et nom du locateur ou de la locatrice (en lettres moulées)		Loyer total pour le logement (incluant la part des colocataires)	
		\$/mois	
Type de logement ☐ Location de chambre ☐ Une chambre à coucher ☐ Trois chambres à coucher ☐ Cinq chambres à coucher ☐ Studio ☐ Deux chambres à coucher ☐ Quatre chambres à coucher ☐ Six chambres à coucher et plus			
Date de conclusion du bail (AAAA/MM/JJ)	Date de début d'occupation (AAAA/MM/JJ)	Date de fin d'occupation, si connue (AAAA/MM/JJ)	Quote-part payée pour le loyer (%)

Informations sur le(s) colocataires(s) – Si applicable

☐ Colocataire 1		
Prénom et nom (en lettres moulées)	Date de début d'occupation (AAAA/MM/JJ)	Quote-part payée pour le loyer (%)

☐ Colocataire 2		
Prénom et nom (en lettres moulées)	Date de début d'occupation (AAAA/MM/JJ)	Quote-part payée pour le loyer (%)

☐ Colocataire 3		
Prénom et nom (en lettres moulées)	Date de début d'occupation (AAAA/MM/JJ)	Quote-part payée pour le loyer (%)

IMPORTANT

Pour tout changement relatif aux renseignements sur le nouveau logement, veuillez en aviser le Ministère dans les meilleurs délais afin qu'il puisse réévaluer le montant mensuel de l'aide au paiement du loyer qui vous est versé et d'éviter, s'il y a lieu, tout recouvrement de sommes qui pourraient avoir été versées en trop.

5. Renseignements relatifs au versement de l'aide financière

Pour recevoir le(s) versement(s) d'une aide financière dans le cadre du présent programme, vous devez obligatoirement détenir un compte dans une institution financière ayant un établissement situé au Canada et fournir au Ministère vos coordonnées bancaires.

Revenu Québec effectuera le(s) versement(s) de l'aide financière. Assurez-vous que vos coordonnées bancaires et postales auprès de Revenu Québec sont à jour.

Si vous n'êtes pas inscrit(e) au dépôt direct, vous devrez remplir le formulaire prévu à cette fin sur le site suivant :

<https://www.revenuquebec.ca/fr/services-en-ligne/formulaires-et-publications/details-courant/lm-3/>

Coordonnées bancaires

Nom de l'institution financière		
Nom de la succursale, s'il y a lieu		
Adresse postale		
Municipalité		Code postal
Numéro de la succursale (5 chiffres)	Numéro de l'institution financière (3 chiffres)	Numéro de compte bancaire (7 chiffres)

En cas d'admissibilité à l'aide au paiement du loyer, je choisis l'option de versement suivante :

- ☐ Un versement unique
- ☐ Plusieurs versements mensuels
- ☐ En cas d'admissibilité à l'aide au paiement du loyer, je m'engage à fournir au Ministère mon dernier avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada et à l'informer de tout changement relatif aux renseignements fournis dans la présente demande et pouvant influencer les montants mensuels qui me seraient versés, et ce, afin d'éviter, s'il y a lieu, tout recouvrement de sommes versées en trop.
- ☐ Je reconnais que l'option du versement unique de l'aide au paiement du loyer constitue un versement final du montant auquel je pourrais avoir droit et qu'en choisissant cette option de versement je renonce à tout montant subséquent si le présent programme était prolongé.
- ☐ J'autorise le Ministère ou tout organisme mandaté à cette fin par le Ministère à déposer les montants relatifs à la présente demande d'aide financière dans le compte mentionné ci-dessus. Afin de m'assurer qu'il n'y a pas d'erreur dans les coordonnées bancaires, je joins également un spécimen de chèque à la demande.

AVIS RELATIF AU VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE

- ☐ Je reconnais qu'en recevant un montant d'aide financière dans le cadre du présent programme, les prestations que je reçois, s'il y a lieu, en vertu d'autre(s) programme(s) d'aide pourraient être affectées.
- ☐ Je déclare être allé(e) chercher les informations auprès du ou des organisme(s) responsable(s) de ces programmes d'aide avant de faire mon choix.
- ☐ Je déclare dégager le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute responsabilité à cet égard.

6. Déclarations et engagements du locataire

Je confirme que ma situation correspond à l'une des quatre situations suivantes :

- ☐ Je possédais, en date du 16 mars 2023, un bail pour l'occupation d'un logement situé dans la zone tampon et je n'avais pas confirmé au locateur, avant cette date, mon intention de ne pas renouveler le bail.
 - ☐ J'occupais un logement situé à l'extérieur de la zone tampon en date du 16 mars 2023, mais j'avais conclu, avant cette date, un bail pour un logement situé dans la zone tampon pour une période minimale de douze (12) mois, comprise entre le 17 mars 2023 et le 30 juin 2024.
 - ☐ J'ai conclu, après le 16 mars 2023 et au plus tard le 30 juin 2024, un bail pour l'occupation d'un logement situé dans la zone tampon pour une période minimale de douze (12) mois et je suis le dernier occupant ou la dernière occupante de ce logement avant la vente de l'immeuble à Glencore.
 - ☐ J'ai conclu, après le 30 juin 2024, un bail pour l'occupation d'un logement situé dans la zone tampon pour une période continue minimale de six (6) mois et je suis le dernier occupant ou la dernière occupante de ce logement avant la vente de l'immeuble à Glencore.
- ☐ Je reconnais qu'ultérieurement au dépôt de la demande d'aide financière, le Ministère pourrait me demander des renseignements ou documents supplémentaires afin de vérifier mon admissibilité au programme d'aide financière.
- ☐ Je reconnais que le Ministère peut me réclamer les sommes versées en trop ou obtenues sous de fausses déclarations ainsi que les intérêts afférents et qu'à cette fin, des mesures de recouvrement peuvent être immédiatement prises par le Ministère pour récupérer les sommes.

Constitue une fausse déclaration toute déclaration ou tout renseignement erroné ainsi que toute information incomplète ou omission, transmis ou fait de mauvaise foi, ayant eu pour effet direct ou indirect le versement par le Ministère d'une aide financière à laquelle la personne bénéficiaire ne pouvait pas prétendre, en tout ou en partie.

- ☐ J'autorise le Ministère à contacter la Société d'habitation du Québec, un Office municipal d'habitation ou l'organisme, propriétaire d'un immeuble de logements abordables ayant été financé par le gouvernement du Québec, du territoire couvrant la municipalité où j'habiterai afin de vérifier mon inscription sur la liste d'attente ainsi que les informations concernant mon loyer.
- ☐ J'ai pris connaissance des règles et normes du programme (https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/affaires-municipales/publications/ministere/rouyn-noranda/CN_programme_LO_RN.pdf) et je m'engage à les respecter.
- ☐ Je certifie que toutes les informations fournies dans le cadre de cette demande d'aide financière sont exactes.

AVIS RELATIF À LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les renseignements personnels recueillis par le Ministère sont nécessaires pour l'application du programme et de la Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire (RLRQ, chapitre S-22.1), de ses règlements afférents et des programmes adoptés en vertu de ceux-ci. Ces renseignements seront traités confidentiellement. Toute omission de les fournir peut entraîner un refus de la présente demande d'aide financière. Le Ministère ne communiquera ces renseignements qu'à son personnel autorisé et, exceptionnellement, seuls ceux qui sont nécessaires à certains ministères ou organismes, en respect des dispositions prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1). Ils peuvent également être utilisés aux fins de statistiques, d'études ou de sondages. Vous avez le droit d'accéder aux renseignements personnels vous concernant ou de les faire rectifier. Pour plus d'information, veuillez vous adresser à la personne responsable de la protection des renseignements personnels du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à l'adresse suivante : accesinfo@mamh.gouv.qc.ca.

- ☐ Je confirme avoir pris connaissance du présent avis.

5. Déclarations et engagements du locataire (suite)

AVIS RELATIF AU RECOURS COLLECTIF

- ☐ Je reconnais qu'une demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentant, dans le dossier de Cour portant le numéro 600-06-000001-234, est en cours.
- ☐ Je reconnais que tout montant d'aide financière ne sera versé qu'à la suite de l'émission par le Ministère d'un avis écrit confirmant mon admissibilité au programme ET de la signature d'une quittance suivant laquelle je donne quittance complète, générale et finale au gouvernement du Québec, à ses représentants et à ses organismes pour tout montant d'aide financière reçu en vertu du programme. Ces montants d'aide financière seront déduits de tout montant qui viserait les mêmes fins et auquel je pourrais avoir droit en vertu d'un jugement ou d'une transaction à intervenir dans le cadre du dossier de Cour portant le numéro 600-06-000001-234 ou de tout autre litige portant sur le même objet, et ce, afin d'éviter une double indemnisation. Dans le cas où l'aide est versée en plusieurs versements, la quittance vaut quittance pour chacun de ceux-ci au moment où ils sont effectués.
- ☐ Je reconnais que le versement d'une aide financière en vertu du présent programme ne constitue en aucun cas une admission de responsabilité, de quelque nature que ce soit, de la part du gouvernement du Québec, de ses représentants et de ses organismes, eu égard à la demande pour obtenir l'autorisation d'exercer une action collective et pour obtenir le statut de représentant, modifiée dans le dossier de Cour portant le numéro 600-06-000001-234, ou à tout autre litige de même nature ou portant sur le même objet.

Signature de la personne locataire

Prénom et nom (lettres moulées)

Signature

Date (AAAA-MM-JJ)

--	--	--

Renseignements généraux	
☐	Formulaire de renseignements rempli et signé par la personne locataire.
☐	Copie d'une pièce d'identité valide avec photo, provenant d'une autorité gouvernementale.
☐	Spécimen de chèque, afin de s'assurer des bonnes coordonnées bancaires.
Renseignements sur le logement situé dans la zone tampon	
☐	Copie signée du bail pour la période de location qui rend la personne locataire admissible au programme. À cette fin, le nom de la personne locataire doit apparaître au bail. Si la copie signée du bail n'est pas disponible, tous les documents suivants : ☐ Preuves de paiement du loyer pour six mois consécutifs, pour la période de location qui rend la personne locataire admissible au programme. ☐ Attestation écrite du locateur ou de la locatrice confirmant que la personne locataire payait un loyer pour le logement. Cette attestation doit indiquer la date de conclusion du bail ainsi que la période d'occupation du logement. Si une attestation écrite du locateur ou de la locatrice ne peut être fournie : ☐ Déclaration assermentée de la personne locataire indiquant qu'elle payait un loyer à son locateur pour le logement. Cette déclaration assermentée doit indiquer la date de conclusion du bail, la période d'occupation du logement et la quote-part en pourcentage du loyer payé.
☐	Copie du <i>Relevé 31 – Renseignements sur l'occupation d'un logement</i> fourni par le locateur ou la locatrice pour le logement admissible, pour la période de location qui rend la personne locataire admissible au programme.
☐	Copie du plus récent avis de renouvellement (modification) de bail faisant état des modifications au loyer, s'il y a lieu. Si la copie du plus récent avis de renouvellement (modification) de bail n'est pas disponible : ☐ Preuves de paiement du loyer pour les six derniers mois qui précèdent son départ du logement et permettant d'établir le montant payé pour le loyer du logement.
☐	Preuve de résidence valide pour la période de location qui rend la personne locataire admissible au programme. Cette preuve de résidence doit permettre au Ministère de vérifier la période d'occupation du logement et doit indiquer le nom de la personne locataire et l'adresse du logement.*
*Les documents numériques suivants sont acceptés comme preuves de résidence valides, pourvu qu'ils soient datés et qu'ils contiennent le nom de la personne locataire ainsi que l'adresse du logement : facture d'une entreprise de fourniture d'énergie, de services téléphoniques ou de câblodistribution, relevé d'emploi ou bulletin de paie, correspondance postale gouvernementale, relevé bancaire, relevé de notes d'un établissement scolaire, avis de cotisation émis par Revenu Québec.	

Documents à fournir (suite)

Renseignements sur le nouveau logement	
Si la personne locataire a l'intention de demeurer locataire :	
☐	Copie du bail signé après le 16 mars 2023. À cette fin, le nom de la personne locataire doit apparaître au bail.
☐	Preuve attestant sa quote-part du nouveau loyer payé, s'il y a lieu.
☐	Copie de l'avis de cotisation le plus récent émis par l'Agence du revenu du Canada afin de vérifier l'admissibilité du requérant à un logement social ou à un logement abordable.
Si la personne locataire a l'intention de devenir propriétaire (à fournir selon le cas et dès leur disponibilité) :	
☐	Copie de la promesse d'achat signée et acceptée pour un immeuble situé en dehors de la zone tampon.
☐	Copie du permis de construction pour un projet d'autoconstruction ou d'un contrat signé auprès d'un entrepreneur, en cas de construction d'une résidence.
☐	Copie de l'acte d'achat notarié de l'immeuble situé en dehors de la zone tampon, si elle est disponible au moment du dépôt de la demande ou dans les 30 jours suivant la prise de possession de la résidence.